

RAPPORT N° 98/4-34  
au Conseil Municipal

OBJET

**ELECTION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR SIEGER  
AU SEIN DE LA COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS  
DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

La Municipalité envisage d'apporter des modifications par Avenants aux Contrats d'Affermage des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement en vue d'une part d'adapter la formule de révision de prix à de nouveaux paramètres et d'autre part de répondre aux nouvelles contraintes d'exploitation, notamment en matière d'élimination des boues.

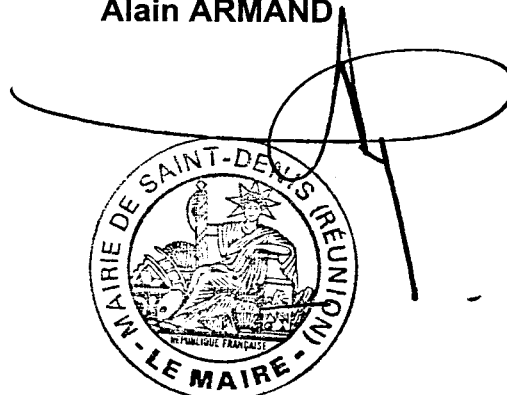
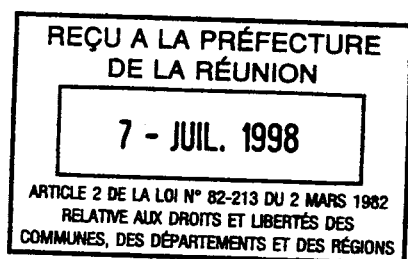
L'Article 8 de la Loi du 8 février 1993 relative aux délégations des services publics prévoit que les avenants entraînant une augmentation du contrat supérieure à 5 %, doivent être soumis avant leur présentation en Conseil Municipal, à une commission composée comme suit :

- Maire (Président) ou son représentant,
  - 5 membres titulaires
  - 5 membres suppléants
- } issus de l'assemblée délibérante,  
} élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- Comptable de la collectivité,
  - Représentant du Ministre chargé de la Concurrence.

Je vous demande donc de procéder à l'élection des membres de la COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Alain ARMAND



**DELIBERATION N° 98/4-34**  
**du Conseil Municipal**  
**en séance du vendredi 26 juin 1998**

**OBJET**

**ELECTION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR SIEGER  
 AU SEIN DE LA COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS  
 DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 98/4-34 du Maire, présenté par Madame Catherine GIANANTE, Conseillère Municipale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
 (scrutin secret)

Procède à l'élection au scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation des Services Publics de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement, le résultat du scrutin s'établissant ainsi qu'il suit.

Membres titulaires		Membres suppléants	
Bulletins collectés	43	Bulletins collectés	43
Blanc(s)/ nul(s)	0	Blanc(s)/ nul(s)	0
Suffrages		Suffrages	
* exprimés	43	* exprimés	43
* obtenus	↓	* obtenus	↓
- Alain ARMAND	43	- Jean-Paul CLAIN	43
- Gilbert GERARD	43	- Florian BAILLIF	43
- Catherine GIANANTE	43	- Erick EGOLFF	43
- Jean-Claude FIDJI	43	- Marie Monique ORPHE	43
- Jean-Jacques MOREL	43	- Alex JUNOT	43

Pour extrait certifié conforme,  
 Fait à Saint-Denis, le 03 JUIL. 1998

Pour le Maire absent  
 Le 1er Adjoint  
 Alain ARMAND

